

Photo : Édith Morisson

Bulletin municipal de Brion et La Fourchette

SOMMAIRE

- Votre Mairie 3
- Hommages 6
- Patrimoine 9
- Vie associative 10
- Commerce 11
- Ça s'est passé 12
- Papill'ons et papill'ottes 14
- Nos artisans 16

Juillet 2024



LE MOT DU MAIRE

Chères Brionaises, chers Brionais,

L'année avance et les travaux dans Brion également. La signalisation a été mise à jour et l'adressage est également réalisé. Chaque adresse de Brion est maintenant incluse dans une base de données nationale qui permet par exemple que les livreurs disposent d'une adresse correcte pour effectuer les livraisons, mais aussi que les secours aillent au bon endroit quand ils sont appelés.

Les travaux de la route de Bussy sont en cours ainsi que la réfection du logement communal du 8 place de l'Église. La convention avec le Syndicat Départemental des Énergies de l'Yonne (SDEY) a été signée pour la rénovation de l'éclairage public en LED.

Notre marché du mardi s'est étoffé avec la présence d'un camion à pizzas. Les animations trimestrielles de ce marché rencontrent un vif succès.

Le dossier des étangs de Saint Ange est toujours en cours. Les communes de Bussy-en-Othe et Brion avancent de concert sur cette affaire. Une solution a été trouvée pour réaliser les travaux relativement rapidement et à un coût inférieur à ce qui avait été initialement chiffré. Elle a été soumise aux services de l'État qui nous accompagnent.

Je ne peux pas clore cet édito sans rendre un hommage particulier à trois personnes de Brion qui nous ont quittés récemment : Joël SIARD, ancien conseiller municipal de Brion et ancien diacre de la paroisse, Dominique LECESTRE, ancien agent communal et Christian ROUIF, mon adjoint aux finances. Ils étaient tous les trois, chacun dans son domaine, dévoués à la population de Brion.

Philippe PETIT

MAIRIE DE BRION

16 rue de la République
89400 BRION

Téléphone : 03 86 91 90 79

Courriel : mairie-brion89@wanadoo.fr

Site internet

<https://www.brion-yonne.fr>

Réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/communedebrion>



Instagram
[commune_brion_89](https://www.instagram.com/commune_brion_89)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	de 9 h 00 à 12 h 00
Mardi	de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi	de 9 h 00 à 12 h 00

Pour prendre rendez-vous
avec le Maire ou un Adjoint :

Téléphonez ou envoyez un courriel
au secrétariat de Mairie.

Pour joindre le Maire :

Philippe PETIT – 07 83 55 79 89

Pour suivre l'actualité de la commune et être informé en temps réel
téléchargez sur votre smartphone ou votre tablette l'application



Elle est gratuite, disponible sur AppStore ou PlayStore.

Pas besoin de compte ni de carte bancaire, il suffit de rechercher BRION et de le mettre en favori.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions du 6 février 2024

- **Échange de terrain avec la ville de Joigny**
Un accord a été passé avec la ville de Joigny pour un échange de parcelles afin de protéger le captage d'eau potable « la Fontaine aux Anes » qui lui appartient.
- **Échange de bois avec la commune de Bussy en Othe**
Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer tous les actes de ce dossier qui est à finaliser devant le notaire et qui est en cours depuis 2017.
- **ONF : création d'un chemin d'accès à l'étang 3 de saint-Ange**
La création d'un chemin pour permettre l'accès à la digue par des engins de chantier pour vidanger l'étang est nécessaire pour la vidange de l'étang. Le bois coupé pour la création du chemin d'accès sera vendu par la commune ou par l'entreprise qui effectuera les travaux et déduira le prix sur sa facture.
- **Festivité du 13 juillet**
La Tribu du Feu est retenue pour la soirée du 13 juillet pour un montant de 600€.
- **Informations communautaires**
 - Un nouveau Vice-Président a été élu, Monsieur Claude SCIBOZ, adjoint au Maire de Cézy.
 - Projet avec les agriculteurs du Jovinien pour approvisionner les cantines de la région parisienne.
- **Informations et questions diverses**
 - Lecture de différents courriers d'habitants
 - Mise en place d'une convention citoyenne par la CCJ. Il est demandé 1 élu et 1 habitant de Brion pour réfléchir à des problématiques en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial.
 - Dégradation du drapeau national et vol du drapeau européen de la Mairie. Une plainte a été déposée.
 - Les colis de fin d'année ont été distribués. Réfléchir à la manière de faire évoluer les choses en ce qui concerne le repas communal, le goûter des aînés et le colis de fin d'année.
 - Des sociétés autres que Bodet Campanaire ont été contactées pour les réparations et l'entretien du clocher de l'église.
 - Le marché de la réfection du logement communal du 8 place de l'Église est relancé. Les entreprises qui avaient répondu l'an dernier ont été recontactées pour actualiser leurs devis, de nouvelles entreprises ont été contactées.
 - Il est rappelé aux agriculteurs qu'une balayeuse est à disposition sous le hangar communal. Nous comprenons la nécessité des travaux des champs mais leur responsabilité est engagée en cas d'accident provoqué par le salissement des routes.
 - Les élections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 (1 seul tour).
 - Il nous faut installer un composteur collectif pour les habitats n'ayant pas de terrain pour en installer un individuel. Il est proposé d'en installer un derrière le cimetière.

- Il est rappelé que les vols de drones sont interdits au-dessus des habitations.
- Des habitants se plaignent de retrouver leurs poubelles sur la route après la collecte par les agents de la CCJ. Le service de collecte a été averti et fait le nécessaire pour que les poubelles soient remises sur les trottoirs.
- Une voiture a été brulée sur la route de Looze / La Fourchette.
- Des demandes de devis sont en cours pour le remplacement des vitraux cassés dans l'église
- Animation pour le marché du 26 mars prochain
- Le carnaval de l'association de parents d'élèves 2B Family Kids aura lieu le 11 février.
- Il y a du vert sur le mur de l'église. C'est dû à l'humidité.
- Un travail est engagé avec la commune de Bussy-en-Othe sur une nouvelle convention de RPI afin d'y intégrer tous les frais pour une répartition équitable.
- La convention du périscolaire est arrivée à échéance et il faut la renouveler
- Un grand parc de panneaux photovoltaïques est en train de se monter sur la commune des Gauzys en allant vers Beaumont. Cela peut être intéressant d'aller voir et se renseigner.
- M. Commenge fait lecture de son courrier de démission pour cause de déménagement dans le sud de la France à l'ensemble du conseil municipal.

Principales décisions du 6 avril 2024

- **Finances eau potable**

Les résultats du **compte administratif 2023** sont les suivants :

- Section de fonctionnement : 55 937,29 €
- Section d'investissements : 14 575,35 €

Le budget primitif 2024 s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 103 241,14 €
- Section d'investissements : 18 285,22 €

- **Finances assainissement**

Les résultats du **compte administratif 2023** sont les suivants :

- Section de fonctionnement : 13 802,02 €
- Section d'investissements : 42 531,08 €

Le budget primitif 2024 s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 111 794,54 €
- Section d'investissements : 72 747,05 €

- **Finances communales**

Les résultats du **compte administratif 2024** sont les suivants :

- Section de fonctionnement : 326 862,17 €
- Section d'investissements : 53 116,59 €

Le conseil Municipal accorde **2 788 € de subventions** aux associations brionaises, aux sorties scolaires du RPI, à diverses associations extérieures et clubs sportifs.

Les **taux d'imposition** sont reconduits à l'identique pour 2024.

Il est affecté la somme de **9 810 € pour le compte fêtes et cérémonies**.

La **redevance d'occupation du domaine public** totale s'élève pour 2024 à la somme de 2 813.03€.

Le **budget primitif 2024** s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 971 777,17 €
- Section d'investissements : 282 712,74 €

Une pensée à M. Christian ROUIF, adjoint aux finances, qui a encore une fois effectué un travail remarquable sur le budget.

- **Travaux d'électricité clocher de l'église**

L'entreprise HEUR'TECH est retenue pour un montant de 4209€.

- **Vidange étang de Saint Ange n°3**

Les travaux d'un montant de 43 260€ incluant les études, les travaux préparatoires, la vidange, la construction d'un réservoir temporaire et la coordination des travaux sont décidés. Une demande de subvention va être faite.

- **Informations communautaires**

Les travaux route de Bussy vont bientôt commencer.

- **Informations et questions diverses**

- Remerciements pour le nettoyage des rues et l'installation des nouveaux panneaux de signalisation.
- Des fuites à l'école ont été constatées. L'entreprise France Passion Bâtiment est venue voir, un devis va être établi.
- Une convention du RPI est en cours d'élaboration.
- Les vitres du lavoir ont été cassées.
- La gouttière au-dessus de la boîte aux lettres de la mairie ainsi qu'au 8 place de l'église fuit.
- Proposition d'une mise en sens unique et une limitation de vitesse rue du Colombier.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

La Mairie de Brion n'est pas équipée pour réaliser vos demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports.

Cependant, vous pouvez effectuer une pré-demande sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr/>

FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée pour congés **les 29 et 30 juillet 2024** ainsi que **du 16 au 27 août 2024 inclus**.



ILS NOUS ONT QUITTÉS...



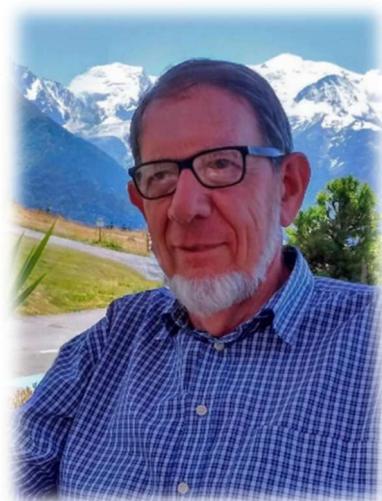
Christian ROUIF

Le 6 mai dernier, nous avons appris le décès de Christian. Depuis plusieurs mois, il luttait avec acharnement contre la maladie, elle a malheureusement fini par l'emporter. Il était conseiller municipal et Adjoint au Maire depuis mars 2014. En charge des finances communales, il était d'une grande rigueur et défendait avec ferveur les intérêts de la commune de Brion. Encore cette année, malgré la maladie, il avait tenu à travailler sur le budget communal.

Ses compétences, son sens de l'humour et de la répartie manquent à la table du Conseil Municipal.

Joël SIARD

Joël nous a quittés. Engagé dans la vie municipale et associative de Brion, il organise de nombreux voyages. Après le grave accident de sa fille en 1982, il se convertit au christianisme et devient diacre en 2002. Responsable du Secours Catholique et aumônier, il s'occupe des pauvres et des malades. Il a organisé et accompagné des baptêmes, des communions, des mariages et des obsèques pour les habitants de la région. En 2018 la maladie d'Alzheimer est détectée. Il s'éteint le 22 avril 2024, laissant le souvenir d'un homme souriant, bienveillant et dévoué.



Dominique LECESTRE

Le 10 juin dernier, nous avons appris le décès brutal de Dominique, ex-agent communal pendant plus de 30 ans à la Commune de Brion. Sapeur-pompier volontaire au Centre de Première Intervention de Brion il en deviendra quelques années plus tard le chef de corps. Il travailla comme mécanicien au garage Mérat à Brion, puis deviendra agent communal au service technique de la mairie de Brion. À la retraite, il continuait à rendre de nombreux services à la commune car il était une mine de connaissances sur notre village. Son tricycle nous manque dans les rues de Brion.



Nous nous associons à la douleur des familles de Christian, Joël et Dominique et leur présentons nos plus sincères condoléances.

RAPPELS

TRAVAUX BRUYANTS

Il est rappelé que conformément à l'arrêté préfectoral n° DDASS/SE/2006/478 relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage, l'article 12 prévoit que les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que (liste non-exhaustive) :

- Tronçonneuses à moteur thermique
- Débroussailleuses à moteur thermique
- Tondeuses à gazon à moteur thermique
- Perceuses
- Raboteuses ou autres scies mécaniques...

ne peuvent être effectués que :

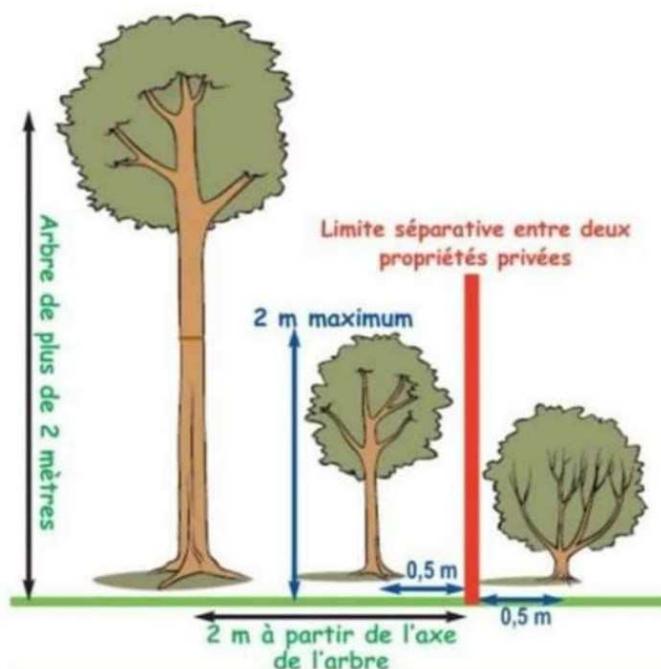
- Les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00

Bruits de Voisinsages !

Ma liberté s'arrête
où commence
celle des autres



TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES



Conformément à la loi (articles 671 et suivants du Code Civil, D161-24 du Code Rural), les arbres et les haies doivent être taillés de façon à ne pas dépasser la limite de propriété, que ce soit avec la voie publique (rue, trottoir, chemin communal) ou le voisinage.

La Commune ou les voisins ont donc le droit de réclamer l'élagage ou la taille si celui-ci ou celle-ci n'est pas assuré.

Les arbres ou les haies ne doivent pas non plus cacher l'éclairage public, les panneaux de signalisation routière, ni gêner les câbles aériens (électricité ou téléphone)

Un certain nombre d'arbres et de haies dans Brion et La Fourchette contreviennent à ces règles. Nous demandons aux habitants concernés de se mettre en conformité avec la réglementation.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE BUSSY-EN-OTHE

La Maison de Services au Public de Bussy-en-Othe est un service destiné aux habitants de la CCJ, donc ouvert aux habitants de Brion également concernant toutes les démarches administratives.

Sandrine, l'agent communal de Bussy-en-Othe vous aidera dans vos démarches courantes telles que changement de certificats d'immatriculation (carte grise), allocations familiales, France Travail... Si vous n'êtes pas doté ou si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, vous pouvez également lui demander de l'aide.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

9 place de la Fontaine
89400 BUSSY-EN-OTHE
Tél : 03 86 56 10 83

Jours et heures d'ouverture :

Lundi de 13 h 30 à 18 h 30
Mardi de 13 h 30 à 16 h 00
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 13 h 30 à 18 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 16 h 00

MAISON DE L'HABITAT

La Maison de l'Habitat vous rappelle que vous pouvez la consulter pour tous les travaux que vous envisagez sur votre habitation. Elle vous aidera pour solliciter toutes les aides auxquelles vous pourriez prétendre.

Vous pouvez également la solliciter à propos du « Fonds Façade » de la CCJ. N'hésitez pas !

MAISON DE L'HABITAT DU JOVINIEN

2 quai du 1^{er} Dragons
89300 JOIGNY
Tél : 03 86 92 48 30

Animateur :

Thomas BOUVERET

LA MAISON DE L'HABITAT du Jovinien

**JUSQU'À
4.000 €
D'AIDES LOCALES**

**POUR LA RÉNOVATION
DE VOS FAÇADES
SANS CONDITIONS
DE REVENUS**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À CONFIRMER
AUPRÈS DE LA MAISON DE L'HABITAT DU JOVINIEN

BRION D'HIER... À AUJOURD'HUI



La carte postale ancienne est issue de la collection de M. Fernand SAFFROY.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La Bibliothèque municipale de Brion, située dans l'ancienne école Albert Saffroy, au 1 impasse de l'École, vous accueille le lundi soir de 16 h 00 à 18 h 00

Le prêt de livres est gratuit et ouvert à tous, petits et grands.

Deux cabanes à livres sont également présentes sur la commune. L'une est située dans une ancienne cabine téléphonique place de l'Église, l'autre se trouve dans l'abribus du puits à La Fourchette. Nous vous rappelons que ces cabanes à livres ne doivent recueillir que des livres en bon état et pas des revues ou des journaux. Elles

ne sont pas un lieu où se débarrasser de vieux livres détériorés ou de vieilles revues. Pour cela, vous pouvez utiliser les bacs jaunes de collecte sélective.

AGENDA

- **13 juillet :** Repas républicain tiré du sac et soirée animée
- **14 juillet :** Concours de pétanque organisé par l'association « De Brion à Brion »
- **7 septembre :** Apéro-concert sur la place de La Fourchette, organisé par le Comité des Fêtes
- **19 octobre :** Concours de belote aux Granges du Château organisé par l'association « De Brion à Brion »
- **20 octobre :** Loto aux Granges du Château organisé par le Comité des Fêtes
- **24 novembre :** Marché de Noël aux Granges du Château



LE MARCHÉ

Depuis décembre 2023, à la demande des commerçants, le marché a changé de place pour s'installer devant la Mairie. À cet endroit, il bénéficie de plus de visibilité et d'une source d'électricité plus stable. Il est aussi plus facile d'accès avec le parking de la Mairie et profite de l'éclairage public en début de soirée.

Vous avez pu le constater, la rôtisseuse de poulets ne vient plus. Elle ne vendait pas assez.

Le marché se tient donc maintenant :

Tous les mardis de 16 h 30 à 19 h 00

sur le parking devant la Mairie

La Brasserie des Voyageurs

Restaurant – Traiteur italien qui propose charcuterie, fromages, lasagnes et pâtes fraîches maison.
Possibilité de commander des pizzas le matin pour le soir au 03 86 62 11 75.

Benoît CALLÉ

Apiculteur à Brion

Vous propose ses miels et préparations à base de miel

M. VERPLANKEN

Apéritifs artisanaux

Camion La Tour de Pizz'

Henri vous propose ses pizzas diverses et variées

DISTRIBUTEUR DE PAIN

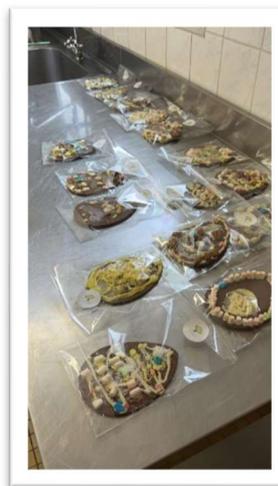


Le distributeur de pain et de viennoiseries est toujours présent à l'arrêt de bus de la place de l'Église. Il est approvisionné tous les jours et 365 jours par an (sauf cas de force majeure) par

La Boulangerie COURTIN de Charmoy

ATELIERS DE PÂQUES

Les enfants étaient nombreux aux ateliers de Pâques qui se sont déroulés le mercredi 3 avril. C'est avec un grand engouement qu'ils ont pu créer leurs propres œufs au chocolat grâce à « Greencacao », un chocolatier installé à Brion. S'en est suivie la chasse aux œufs et un goûter bien mérité. N'hésitez pas à nous faire part de nouvelles idées...



VIDE-GRENIERS

Le vide-greniers s'est tenu le 28 avril dernier sur la place de l'Église. La date a été décalée pour des raisons météorologiques et le Comité des Fêtes ne regrette pas cette décision... Plus d'exposants, plus de soleil... Petit bémol : le producteur de boudin a rencontré un problème et, malheureusement pour tout le monde, il n'y a pas eu de boudin. Les parents d'élèves ont assuré avec leur stand de gâteaux, un régal ! Encore merci à tous pour ces bons moments de partage.



KERMESSE DU RPI

Le 28 juin s'est tenue la kermesse du RPI organisée par l'association de parents d'élèves 2B Family Kids. Ce fut une nouvelle fois une belle réussite et une belle manière de clôturer l'année scolaire.



TRAVAUX DE TOITURE SUR LA SALLE DES FÊTES

La toiture de la salle des fêtes « Les Granges du Château » a été reprise par la société France Passion Bâtiment car elle commençait à se gondoler sur le côté ouest. Le lattage a été refait et quelques tuiles ont été remplacées.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Malgré un grand pont, vous avez été nombreux à la stèle de la Fourchette ainsi qu'à Brion pour commémorer le souvenir de nos morts et saluer ceux qui ont combattu pour notre liberté. Merci à vous.



ANIMATION DE PRINTEMPS DU MARCHÉ

Le 9 avril dernier, avait lieu l'animation de printemps du marché. Nos commerçants habituels étaient là bien-sûr. Mais d'autres artisans avaient également fait le déplacement.

Le stand de crêpes des Jeunes Agriculteurs du Migennois a rencontré un vif succès, à tel point qu'ils ont dû plusieurs fois refaire de la pâte pour suivre la demande.

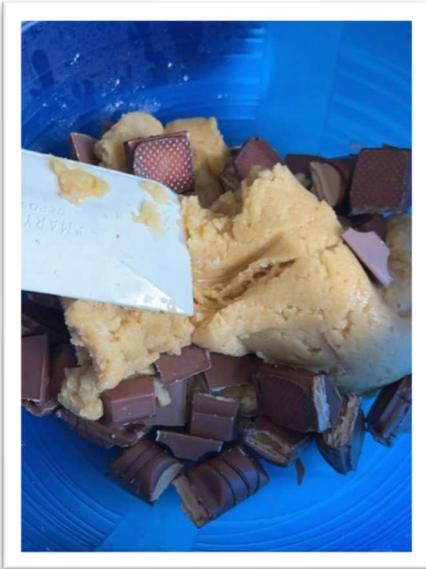


BROWKIE AU KINDER BUENO ET KINDER MAXI

Ingrédients :

- 115 g de beurre
- 80 g de sucre roux
- 50 g de sucre
- 1 œuf
- 1 cuillère à café de vanille liquide
- 275 g de farine
- ½ cuillère à café de levure chimique
- 1 cuillère à soupe de maïzena
- 150 g de Kinder Maxi
- 150 g de Kinder Bueno

Préchauffer le four à 180°C.



Faire fondre le beurre, rajouter le sucre et fouetter pendant 2 minutes.

Rajouter l'œuf, la vanille, la farine, la levure, la maïzena. Tout mélanger jusqu'à obtenir une pâte assez compacte. Incorporer les Kinder Bueno et Maxi (préalablement coupés en morceaux) et tout mélanger.



Tasser dans un plat (carré, rond ou rectangulaire), recouvert d'un papier sulfurisé. Déposer des morceaux de Kinder sur le dessus.

Mettre au four 20 minutes à 180 degrés.



Un petit conseil : ce browkie se déguste tiède après sortie du four (il durcit assez vite)

Bon appétit bien sûr !

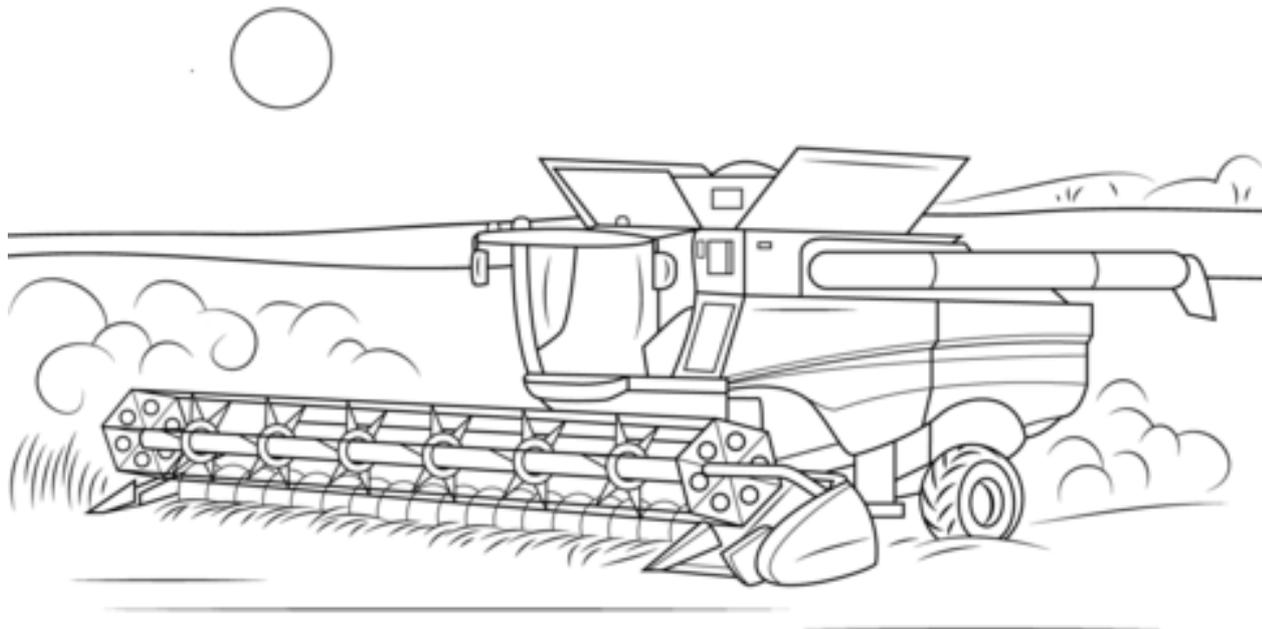
SOLUTION DU JEU DU PRÉCÉDENT NUMÉRO

1. Notre village
2. Le hameau
3. Résistant fusillé par les nazis à Égriselles
4. Résistant fusillé par les nazis au Mont Valérien
5. Nom de l'une des cloches de l'église
6. Nom de l'une des cloches de l'église
7. Jeune de La Fourchette Mort pour la France en Algérie
8. Notre église lui est consacrée
9. Longue rue du village
10. Rue qui mène au hameau
11. Seigneur de Brion
12. Prénom de la femme du seigneur de Brion
13. Auparavant les femmes s'y réunissaient
14. Maison commune
15. Centenaire ayant donné son nom à l'école
16. Centenaire ayant donné son nom à la bibliothèque
17. Il y en a deux par an au village et au hameau
18. Époux de Marie Curie
19. Grand écrivain français
20. Écrivain et philosophe français
21. Depuis cette rue le panorama est magnifique
22. Pâques et Noël ont les leurs à Brion

BRION
LA FOURCHOTTE
ABEL MINARD
RENÉ FROISSART
AUDEBERTINE
NOÉMIE
ROGER LATA
SAINT PHAL
VAUNOYER
MONCEAU
GUILLAUME LE BOUC
ISABEAU
LAVOIR
MAIRIE
HÉLÈNE GAMET
ALBERT SAFFROY
VIDE GRENIERS
PIERRE CURIE
VICTOR HUGO
VOLTAIRE
BELLEVUE
ATELIERS

Jeux

COLORIAGE



EN CAS DE BESOINS...

- **Benoît CALLÉ (apiculteur)**
Apiculteur (miel et produits à base de miel)
06 88 56 11 21

- **Un Instant Coiffure**
Samantha (coiffeuse à domicile)
06 24 92 77 04

- **Brion Multimédia Services**
Stéphane Ortigues (dépannage informatique)
06 21 19 70 50

- **Christel Coiffure**
Christel Ortigues (coiffeuse à domicile)
06 89 88 85 80

- **1 Max 2 Bois**
Charpentier menuisier
06 26 15 20 70

- **Abeille Nath**
Taxi
06 09 02 12 48

- **SARL Mauny**
Producteur de sapins de Noël
03 86 91 92 57

- **Greencacao**
Jonathan Diot (atelier chocolatier)
06 21 86 01 42

- **EURL Lugues Sébastien**
Paysagiste
03 86 91 98 03